

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 27 JUILLET 2011

L'an deux mil onze, le vingt-sept juillet à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune de Courlandon dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MERIAUX, Maire.

Étaient présents MM les membres en exercice.

Était excusé: Monsieur Jean-Pierre PREVOST a donné pouvoir à Madame Marguerite JACOTIN

Étaient absentes : Mesdames Isabelle RODRIGUES et Céline LESQUOY

M. MOREL a été élu secrétaire de séance

Monsieur Le Maire ouvre la séance

Après lecture du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 15 juin 2011, deux remarques sont formulées par écrit par Monsieur PREVOST :

- Il refuse de signer le précédent compte-rendu tel qu'il est rapporté et il nous rappelle qu'il a signalé et ce avant la réception des travaux un problème de busage sur le chemin du Routy. Le conseil municipal en prend acte.

- Concernant le projet de travaux rue Nicolas de Fougères, il nous demande de vérifier l'emprise de la route (un courrier sera fait à ce sujet au Cabinet Beta Voirie).

Après avoir pris note de ces remarques, le compte rendu est approuvé par les présents.

### **I – COMPTE RENDU DES PRESENCES AUX DIFFERENTES REUNIONS**

RAS

-

### **II – TRAVAUX RUE NICOLAS DE FOUGERES**

Monsieur Le Maire présente le nouveau projet de travaux rue Nicolas de Fougères établie par le Cabinet BETA VOIRIE.

Après examen, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce nouveau projet dont le montant des travaux est estimé à 191 140 € HT

Donne tout pouvoir au maire pour mener à bien cette opération et signer tout document relatif à ce projet de travaux

### **III – INFORMATION SUR L'EOLIEN**

Suite à une étude régionale sur les possibilités d'implantation d'Eolienne, une société a contacté la mairie afin de communiquer des informations sur la potentialité d'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune. A cette rencontre étaient conviés les maires de Magneux et Hourges.

### **IV- RESEAU D'EAU AU LAVOIR**

La canalisation qui alimente le lavoir est bouchée. Nous sommes arrivés à la retrouvée à la sortie de la forêt parcelle B269 et nous créerons à cet endroit un regard de visite.

**V – RENOUELEMENT CONTRAT HORIZON ON LINE**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler le contrat horizon village ON LINE avec la société JVS.

Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans.

**VI - RENOUELEMENT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ROMAIN**

Monsieur Le Maire présente le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation classée faite par la Société Morgani-Zeimett sur le territoire de Romain

Après examen, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à cette requête

**VII – QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur le Maire signale un problème d'écoulement dans un regard situé au 17 rue Nicolas de Fougères. Après renseignement, il s'avèrerait que l'écoulement de ce regard se fasse sous la propriété, ce ne serait donc pas un problème communal.
- 2) Madame Jacotin signale un problème de pression importante. Monsieur Henri Caron se rapprochera du syndicat des eaux de Fismes afin d'avoir les réponses.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la réunion de Conseil Municipal est close à 22h00